



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 04.09.2012 L'an deux mille douze et le dix septembre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mrs KOWALCZYK, BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Mmes ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

**Absents** : Mme BONNÉ (excusée), Mr RASKOPF, Mmes BORIES, PORTAL, Mr DELBES, Mme RAHOU.

N° 12/66

**Secrétaire** : Mr BUONGIORNO.

Objet de la délibération

*Rapporteur : Madame Bertrand*

**SUBVENTION A  
L'A.F.E.V.**

Dans le cadre du Projet Educatif Local, l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (A.F.E.V.), mène des actions d'accompagnement à la scolarité en direction des élèves de Saint-Juéry.

Considérant la qualité de ces interventions et son implication dans les écoles et le collège de Saint-Juéry, il est proposé d'aider financièrement l'A.F.E.V. comme suit :

*Adopté à l'unanimité*

- 700 € pour l'accompagnement à Marie Curie
- 700 € pour l'accompagnement au collège du Saut de Sabo
- 500 € pour l'accompagnement à René Rouquier
- 200 € pour la fête des solidarités locales.

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de verser à l'Association AFEV les subventions ci-dessus exposées

Dit que les crédits ont été inscrits au budget principal 2012.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 9 octobre 2012  
Jacques LASSERRE  
Maire